



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 24 mai 2017

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : R-3992-2016
Argumentation de l'ACIG à Gaz Métro
Notre référence : 3070-0374

Monsieur,

Veillez trouver sous pli l'argumentation de l'ACIG adressée à Gaz Métro relativement au dossier mentionné en rubrique.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS

GUY SARAULT
GS/mw

p.j. L'argumentation de l'ACIG

c.c. : - Gaz Metro – a/s Me Hugo Sigouin-Plasse et Affaires réglementaires
- ACIG – a/s Dr. Shahrzad Rahbar et Eveline Sallin
- Madame Lucie Gervais
- Madame Esther Falardeau

